

Collège et gymnase d'Ornex : les premières orientations

Dans un contexte critique, marqué par la saturation des collèges gessiens, le Département de l'Ain a choisi la commune d'Ornex pour la construction d'un septième collège dans le Pays de Gex. Ouverture annoncée : rentrée 2024.

Une cité scolaire internationale saturée

Longtemps parent pauvre des politiques publiques, l'entretien et la construction de collèges échoient au Département, dont c'est aujourd'hui la priorité. Face à la dégradation continue des conditions d'accueil dans les établissements du secondaire de l'est gessien et tout particulièrement dans la cité scolaire internationale de Ferney-Voltaire, le Département a acté la construction d'un nouveau collège dans notre commune.

Une bonne nouvelle, quoique tardive, pour les élèves ornésiens qui devront néanmoins patienter et prendre à la rentrée le chemin des collèges de Ferney-Voltaire ou Prévessin-Moëns.

Le site retenu

Situé en face de la Chaîne des Alpes, à proximité de l'école des Bois, suivant l'inscription réglementaire du premier Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUiH), le futur établissement d'une capacité d'accueil de 800 élèves, permettra aux collégiens de bénéficier de conditions d'enseignement optimales. Associé à sa construction, un gymnase, tant attendu par les enfants et les responsables des associations sportives, prendra place. Son aménagement relèvera quant à lui du SIVOM de l'est gessien, syndicat à vocation multiple, qui réunit les trois communes de Ferney-Voltaire, Ornex et Prévessin-Moëns, et dont la dernière réalisation n'est autre que la nouvelle gendarmerie.



UN ENVIRONNEMENT EXCEPTIONNEL, PROTÉGÉ DE LA POLLUTION

Au sein du pôle administratif constitué au centre de notre village, le collège et le gymnase seront aménagés sur une parcelle d'un seul tenant de 25 000 m². Son éloignement volontaire de la RD 1005 doit protéger les collégiennes et les collégiens, l'équipe pédagogique et les personnels accompagnants de la pollution engendrée par le trafic quotidien de 20 000 véhicules.



L'implantation du nouvel équipement : premières esquisses

Séparé de l'école des Bois par une cour et un gymnase, le nouveau collège d'Ornex, voulu par le Département de l'Ain comme exemplaire, comprendra outre les salles de classe, un restaurant scolaire, des locaux administratifs et techniques. Aux premières orientations d'aménagement suivront bientôt un concours d'architecture pour le collège et le gymnase, sous maîtrise d'ouvrage du Département.

Un accès sécurisé et respectueux de la tranquillité des riverains

L'accès au nouvel équipement s'effectuera depuis la RD 1005, non pas par la rue de Béjoud (maintien du sens de circulation actuel), mais par la rue des Bougeries, dont l'emprise sera requalifiée en fonction des nouveaux besoins du quartier. Côté ouest, un carrefour sera aménagé sur la RD avec la création d'un îlot central semi-franchissable. Côté est, le croisement actuel sera lui aussi réaménagé pour permettre la desserte du nouvel équipement, tout en réservant l'accès des rues des Charbonnières et de Tréleboux aux seuls riverains. Au contact du collège, des logements pour les enseignants, un parc de stationnement de 10 places pour les bus scolaires et de 85 places pour les véhicules personnels sont également prévus. La vélo-route, qui doit relier Gex à Ferney-Voltaire, desservira l'ensemble du quartier et permettra aux enfants des différents secteurs de la commune d'accéder en toute sécurité au nouvel équipement.





Un projet d'aménagement global

La construction des collège et gymnase d'Ornex s'inscrit dans une réflexion globale d'aménagement du centre d'Ornex, entérinée par le PADD (Plan d'aménagement de développement durable) du PLUiH. Autrefois concerné par une ZAC (Zone d'aménagement concerté), le quartier de Charbonnières fait désormais l'objet d'une Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) destinée à contrôler et orienter son urbanisation. Autour d'une ancienne ferme et de son verger, préservés, l'aménagement prévoit la création d'un nouveau quartier permettant de relier celui de la mairie au centre-bourg par des pistes piétons-cycles. L'orientation d'aménagement du secteur fixe la hauteur

des constructions au maximum à R+2+combles, avec toits à pans, soit un gabarit comparable aux immeubles du Parc d'Ornex (place de l'Église); elle encourage aussi à une plus faible consommation d'énergie (choix de l'orientation, installation photovoltaïque, énergies renouvelables). Voué à l'habitat mixte, le quartier de Charbonnières intégrera une nouvelle place et, à l'entrée de la rue des Bougeries, côté RD 1005, des commerces de proximité. L'aménagement du secteur comprend aussi l'extension du parc de stationnement de la mairie, un parking relais vis-à-vis de la mairie, et sans doute un nouvel arrêt du Bus à haut niveau de service (BHNS).

Qui paye quoi ?

La construction d'un collège et des équipements sportifs afférents fait l'objet d'une clef de répartition entre les différentes collectivités territoriales. Incombe traditionnellement aux communes l'acquisition du terrain. Le Département de l'Ain assume quant à lui la quasi-totalité des dépenses liées à la construction et l'aménagement du collège, soit un montant prévisionnel de 20 millions d'euros. Les équipements sportifs

périphériques comme la piste d'athlétisme, le gymnase sont quant à eux à la charge du SIVOM de l'est gessien. Le coût approximatif de ces équipements sportifs, suivant les préconisations a minima du ministère de l'Éducation nationale, est de 3 millions d'euros. Un comité de pilotage sera constitué pour préciser, en sus des besoins des équipes pédagogiques, ceux des associations sportives ornésiennes et des communes voisines.

Une solution provisoire : les collèges de Ferney-Voltaire et de Prévessin-Moëns

Jusqu'à la construction du nouveau collège et la définition de la nouvelle carte scolaire par le Département, le collège du Joran à Prévessin-Moëns et le collège de Ferney-Voltaire continueront d'accueillir les élèves d'Ornex.

À titre indicatif, la cité scolaire internationale de Ferney-Voltaire, composée d'un collège et d'un lycée, accueille

environ 2 700 élèves de la 6^e à la terminale, dont 900 pour le seul collège. Inaugurés en 1970, les locaux du collège international sont aujourd'hui saturés.

En ce qui concerne le collège du Joran, il est prévu pour un maximum de 600 élèves, et il semble qu'il aura déjà atteint sa capacité maximale d'accueil dès la rentrée 2019.



Collège Le Joran de Prévessin-Moëns

500, route de Saint-Genis

01280 Prévessin-Moëns

Tél. : 04 50 40 01 40

Mail : 0011301j@ac-lyon.fr

Site : Lejoran.colleges.ain.fr



Cité scolaire internationale

Avenue des sports

01210 Ferney-Voltaire

Tél. : 04 50 40 00 00

Site : csi-ferneyvoltaire.etab.ac-lyon.fr